

Filière : Génie civil



Sigle : TBORGO

Option : Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés occupent des postes en réalisation d'ouvrages neufs ainsi qu'en réhabilitation, rénovation et entretien d'ouvrages anciens du bâtiment. Il est compagnon professionnel.

Ils ou elles sont employés dans les secteurs de la construction de maisons individuelles, de bâtiments, d'ouvrages d'art mais aussi dans les travaux de maçonnerie générale et de fabrication d'éléments en béton pour la construction.

Ces professionnels peuvent ensuite devenir chefs d'équipe, ou créer une entreprise artisanale

Description :

Les titulaires de ce diplôme réalisent, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Ils ou elles peuvent travailler dans une entreprise artisanale ou une PME ou dans une grande entreprise. Ces professionnels travaillent seul ou en équipe et sont souvent autonome sur le chantier. Leur activité requiert une bonne connaissance des

matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des règles techniques et de sécurité.

Qualité et compétences :

Ce bac pro forme les élèves à organiser et réaliser, l'ensemble des travaux liés à leur métier sur divers types de constructions : maison individuelle, ouvrage d'art, bâtiments divers...

La formation leur donne les bases nécessaires pour participer à la constitution de l'équipe, au choix du matériel et à l'organisation des activités à réaliser.

Sur le chantier, les élèves sont préparés à assurer le suivi des travaux (planification, approvisionnement en matériels, stockage), à encadrer et coordonner la réalisation (terrassement, coffrage, ferrailage, bétonnage, maçonnerie). De plus, futurs responsables de la qualité de production, ils ou elles développent les compétences indispensables pour participer aux opérations de contrôle en vue de la finition et vérifier la conformité des ouvrages.

Les enseignements dispensés leur fournissent une bonne connaissance des matériaux, des matériels, des normes techniques et des règles de sécurité leur permettant de veiller aussi à la sécurité des ouvriers et de prendre part notamment à la mise en œuvre des moyens de prévention et de protection.

La gestion et l'économie du chantier (calcul des coûts) sont également au programme.